



Pour son Département en charge de la cartographie et topographie, le Bureau d'Études – Pôle de l'eau recherche un(e)

Géomètre-Expert immobilier (h/f) Réf : 245717

Type de contrat

CDI

Fonction

Au sein d'une équipe de 4 personnes, vous êtes responsable de la réalisation des mesurages, divisions et délimitations (bornages) de biens immobiliers, des levés techniques de bâtiments et de l'élaboration de dossiers techniques d'emprise et d'expropriation.

Plus concrètement, vous êtes amené à :

- ⌚ Réaliser des levés topographiques de terrains, de voiries et de bâtiments ;
- ⌚ Réaliser des bornages et divisions contradictoires ;
- ⌚ Implanter des ouvrages et matérialiser des niveaux de référence ;
- ⌚ Dresser les plans afférents à toutes les tâches accomplies ;
- ⌚ Constituer des dossiers techniques d'expropriation et d'emprise, en ce compris l'ensemble des contrôles, négociations foncières et suivis administratifs et financiers s'y rapportant.

Profil

Vous êtes titulaire d'un des grades académiques définis par la Loi du 01/05/2003 protégeant le titre et la profession de Géomètre - Expert immobilier.

Vous maîtrisez AutoCad et savez utiliser le matériel de topographie (type TPS, GNSS, Scanner 3D).

Être capable de piloter les drones et disposer de bonnes connaissances techniques et juridiques dans le domaine sont des atouts pour la fonction.

Minutieux, rigoureux et organisé dans votre travail, vous appréciez les déplacements et les contacts avec des interlocuteurs variés.

Vous êtes en possession du permis B.

Offre

- ⌚ Un travail à temps plein (37h30 avec système de pointage) en contrat à durée indéterminée ;
- ⌚ Une fonction passionnante aux responsabilités réelles ;
- ⌚ Un environnement de travail dynamique et positif ainsi que de nombreuses possibilités de formation et de développement personnel ;
- ⌚ Un salaire assorti d'avantages extra-légaux.

Coordonnées

Nous examinerons votre candidature avec la plus grande attention et en toute confidentialité.